

Rapport n°6 :

**Appel à projets Equipements pédagogiques et numériques 2022 :
Demande de financement
auprès du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté**

| | |
|---|---|
| Rapporteur (s) : | Pascale BRENET Vice-Présidente Entrepreneuriat et Innovation |
| Service – personnel référent | Directrice : Oumhanie LEGEARD Rédactrice(s) : Cyril BAUDURET Directeur adjoint PEPITE-BFC Service Formation et Insertion Professionnelle |
| Séance du Conseil d'administration | 17 mars 2022 |

| | |
|--|-------------------------------------|
| Pour délibération | <input type="checkbox"/> |
| Pour échange/débat, orientations, avis | <input type="checkbox"/> |
| Pour information | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Autre | <input type="checkbox"/> |

Rapport :

Dans le cadre du soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté aux activités du PEPITE-BFC, une demande de financements a été déposée pour 2022.

1 - Dispositif « Equipements Pédagogiques et Numériques 2022 »

UBFC et ses 7 établissements sont engagés dans des activités de sensibilisation, de formation et d'accompagnement entrepreneurial. A ce jour, cette activité concerne chaque année environ 6000 étudiants et jeunes chercheurs ainsi que plus de 100 étudiants entrepreneurs. Ces actions répondent à 2 objectifs :

- Contribuer à la création d'entreprises et d'activités, à l'innovation sous toutes ses formes et à l'intrapreneuriat ;
- Développer l'esprit d'entreprendre et faire des diplômés et des jeunes chercheurs des acteurs du changement à travers leur engagement citoyen, associatif et entrepreneurial.

Le PEPITE-BFC apporte son appui à ces actions, notamment la création et la mutualisation de ressources pédagogiques.

C'est dans ce cadre qu'UBFC a bénéficié en 2021 du soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de son AAP EPN pour un projet de PIX 1 : construction d'un parcours digital de première sensibilisation à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Ce parcours est centré sur la découverte des compétences entrepreneuriales et sur une première acculturation à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Il est en cours de construction après une phase de test et devrait être déployé à la rentrée 2022 dans toutes les formations volontaires.

Cette année, UBFC poursuit ce projet en développant cette fois le **PIX 2 : « je construis mon idée d'entreprendre »**. Il s'agit d'un module d'initiation qui porte sur les concepts et outils utiles à la construction d'un projet entrepreneurial. Il est constitué d'un ensemble de ressources et contenus accessibles par « briques ».

Il est adapté :

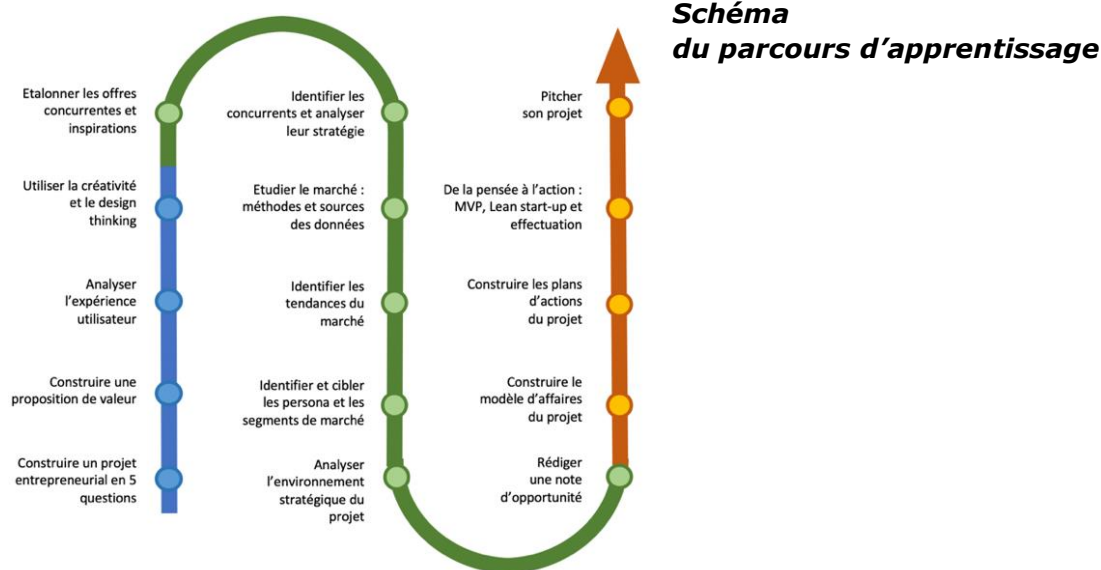
- à l'autoformation des étudiants ayant un projet entrepreneurial initié de façon personnelle ;
- à la formation des étudiants dans le cadre d'un module entrepreneuriat ou d'un projet tuteuré de nature entrepreneuriale ;
- à l'autoformation des étudiants entrepreneurs accompagnés dans le cadre du SNEE (statut national étudiant entrepreneur) ;
- à l'autoformation des étudiants participants à des actions pluridisciplinaires de type Hackathon, atelier créatif ou atelier de conception innovante.

Ce module répond à plusieurs objectifs :

- Faciliter la formation et l'autoformation des étudiants et étudiants entrepreneurs ayant un projet entrepreneurial réel ou virtuel et mettre à leur disposition un guide méthodologique ;
- Permettre le développement des compétences entrepreneuriales associées à la construction du projet entrepreneurial et à l'émergence de l'opportunité d'entreprendre. Ces compétences sont utiles aux étudiants qui seront créateurs d'entreprises, mais aussi porteurs de projets d'innovation et intrapreneurs dans des entreprises existantes ;
- Utiliser le levier du digital pour mutualiser des ressources pédagogiques innovantes au sein des établissements d'UBFC ;
- Faciliter la mobilisation d'un nombre important d'intervenants et mentors qui peuvent se consacrer au suivi spécifique des projets plutôt qu'à l'apport de connaissances et de méthodes génériques ;
- Intensifier l'orientation des étudiants et jeunes chercheurs vers l'ensemble des dispositifs dédiés au développement de l'entrepreneuriat : SNEE (statut national étudiant entrepreneur), dispositif régional ICE (Itinéraire Chercheur Entrepreneur), pré-incubation et incubation de projets innovants au sein de DECA BFC, dispositif de maturation de la SATT Sayens, autres structures d'accompagnement régionales.

La phase de test des contenus a eu lieu en 2021. Elle a porté sur près de 300 étudiants (UFC, UTBM, Institut Agro) et 120 étudiants entrepreneurs. Le public cible du déploiement prévu en 2023 est précisé dans le tableau ci-dessous :

| Publics cibles |
|--|
| Étudiants entrepreneurs SNEE (environ 120 par an) |
| LP, L et Master des établissements (mise à disposition digitale + prospection ciblée sur des formations) |
| Doctorants dans le cadre des Graduate Schools (environ 200 par an) et mise à disposition de l'ensemble des doctorants via le catalogue de formations du collège doctoral |
| Parcours entrepreneuriat des écoles d'ingénieurs (mise à disposition de tous les étudiants en année 2 et 3 du cycle ingénieur) |
| Étudiants participants à des actions pluridisciplinaires : Hackathons, ateliers de conception innovante, Open Lab, etc. |



Pour soutenir la réalisation de ce projet, UBFC répond à l'AAP EPN de la Région BFC pour un montant de 19,5 K€ (sur un montant total de 39 K€ de dépenses externes, qui constituent des **investissements immatériels**).

| Besoins de financement en K€ | | Ressources en K€ | |
|---|--------------|---|--------------|
| Conception infographique : design pédagogique et production | 34 | MESRI – Projet « UBFC université entrepreneuriale » - Financement 2022 | 19,5 |
| Création vidéos d'illustration | 5 | Financement demandé – AAP EQUIPEMENT PEDAGOGIQUE NUMERIQUE Région BFC 2022 | 19,5 |
| Total investissement | 39 K€ | Total financements externes | 39 K€ |
| Dépenses internes UBFC : Gestion du projet : 6 K€ Groupe de travail et formation de formateur : 5K€ Ingénierie pédagogique UBFC :12 K€ | 23 | Fonds propres UBFC | 23 |
| Total | 62 K€ | Total | 62 K€ |

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre note du dépôt d'une demande de soutien au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 19 500€ pour un budget de 62 000 € dans le cadre du dispositif « Equipements Pédagogiques et Numériques 2022 »